

**EXPERTISE DES RESULTATS D'EXAMEN DU BACCALAUREAT
PROFESSIONNEL A LA SESSION 2012**

**RAPPORT
Octobre 2012**

Equipe d'inspecteurs :

Dominique Aumasson
Bernard Chabbal
Pierre Delaye
Nathalie Flipo
Jean-Jacques Gailleton
André Quilleveré
Francine Randi
Joel Rigal
Jean-Philippe Tomi
Véronique Wozniak

R12 064

Plan du rapport

Introduction

1- Un constat : une baisse du taux de réussite au baccalauréat professionnel à la session de juin 2012, des différences selon les publics et les spécialités

1.1 Une forte hausse des effectifs de candidats en 2012 : le double flux

1.2 Une baisse du taux de réussite au baccalauréat professionnel à la session de juin 2012 dans l'enseignement agricole, mais qui reste supérieur à celui de 2008.

1.3 Un constat comparable pour les résultats au baccalauréat professionnel à l'éducation nationale par rapport à l'année 2011

- a) Le taux de réussite du baccalauréat professionnel (session de juin) baisse également à l'Education Nationale (EN).
- b) Toutefois, le taux de réussite global de l'EA est supérieur à celui de l'EN : 83,1% contre 77,5%.

1.4 Une diminution du taux de réussite ressentie pour tous les publics dans l'enseignement agricole par rapport à juin 2011

1.4.1 Une baisse quelle que soit la voie de formation, qui ne concerne pas que les élèves

- a) La baisse du taux de réussite affecte les différentes catégories de candidats, élèves, apprentis et adultes, quelle que soit la durée de formation
- b) Néanmoins, ce taux de réussite a été sensiblement amélioré par rapport à l'année 2008 en particulier pour les apprentis

1.4.2 Une baisse quel que soit le secteur d'enseignement avec quelques différences

1.4.3 Des disparités régionales

1.5 Une diminution du taux de réussite qui affecte toutes les spécialités de baccalauréat professionnel à la session de juin 2012

- a) La baisse de résultats à l'examen est constatée dans toutes les spécialités, avec une hétérogénéité plus marquée qu'en 2011
- b) La baisse de résultats en 2012 affecte les deux populations élèves et apprentis, dans toutes les spécialités mais avec une grande diversité d'écarts

1.6 Des résultats différents selon les parcours des apprenants à la session 2012

1.6.1 Précautions méthodologiques et périmètre de l'étude

1.6.2 Des configurations diverses pour les parcours de formation selon l'avancement des rénovations

1.6.3 Un taux de réussite inférieur pour les candidats en parcours « trois ans » : une grande variabilité selon les spécialités de baccalauréat professionnel

- a) Il existe un différentiel moyen de 14% entre le parcours « quatre ans » et le parcours « trois ans »
- b) Ce différentiel est très variable mais significatif dans toutes les spécialités du baccalauréat professionnel, quel que soit l'avancement de la rénovation
- c) Il n'y a aucun écart significatif entre les résultats obtenus par les filles et ceux des garçons

2- Les épreuves terminales : un déroulement sans dysfonctionnements majeurs mais des tensions liées au nombre exceptionnel de candidats et à une appropriation encore incomplète des rénovations

2.1 Une forte tension en matière d'organisation et de déroulement des jurys, liés à un effectif de candidats importants par rapport aux années précédentes

2.2 Une harmonisation des jurys effective mais souvent insuffisante dans un contexte d'évolution des référentiels et des attentes des épreuves

2.3 Une évolution des attentes et règles d'examen encore mal intégrée, tant par certains établissements que par une partie des candidats

2.4 Une épreuve de contrôle maintenant bien appréhendée, mais qui soulève encore des interrogations

2.5 En conclusion : une session 2012 de l'examen du baccalauréat professionnel qui s'est déroulée dans des conditions très particulières

3- Analyse de l'évolution des résultats : des causes variées, de nature structurelle mais aussi conjoncturelle

3.1 Analyse des différences globales de résultats moyens entre l'année 2012 et l'année 2011

3.1.1 Une baisse globale des résultats relative et pas vraiment surprenante

3.1.2 Un effet épreuve plus ou moins marqué

- a) La baisse des moyennes concerne aussi bien des épreuves terminales que des épreuves en CCF
- b) Un effet plus marqué de l'épreuve E4 (Culture scientifique et technologique)
- c) Pas d'effet spécifique des épreuves professionnelles E6 et E7

3.1.3 Des différences notables entre spécialités, des hypothèses diverses

3.2 Analyse comparée des résultats des parcours « trois ans » et « quatre ans » pour l'année 2012 (hors SMR)

3.2.1 Une réussite moindre des parcours en « trois ans » mais des différentiels de moyennes aux épreuves relativement limités

- a) Il existe un écart modéré de la moyenne générale obtenue par les candidats selon leur parcours
- b) Les différentiels de moyenne constatés entre les deux parcours semblent assez constants quel que soit le type d'épreuves, tous baccalauréats confondus

- c) Aucun différentiel de notes et de résultats n'apparaît à l'épreuve de contrôle, toutes spécialités confondues, entre les deux parcours

3.2.2 Des différences d'écarts significatives entre les spécialités

3.2.3 En conclusion : une origine multiple de la baisse des résultats et un différentiel entre les « parcours trois ans » et les « parcours quatre ans » à relativiser

4- Flux et qualification des jeunes : des jeunes accédant en plus grand nombre au baccalauréat

4.1 Des difficultés méthodologiques en ce qui concerne l'observation des parcours

- a) La nécessité de disposer d'outils de suivi des apprenants
- b) Une première analyse de suivi d'élèves

4.2 Une première approche : une réelle élévation du niveau global de qualification des élèves à travers les « parcours trois ans »

- a) Une augmentation des taux de passage des élèves en classe de première professionnelle et une probable valorisation des passerelles
- b) Un nombre plus important de jeunes accédant au niveau IV

5- Propositions et perspectives

5.1 Renforcer les outils de suivi des apprenants

5.2 Faciliter le bon déroulement des épreuves terminales et le fonctionnement des jurys

5.3 Favoriser une meilleure prise en compte de la diversité des apprenants et de leurs projets

5.4 Clarifier la place du baccalauréat professionnel parmi les diplômes et au sein des parcours offerts par l'enseignement agricole

5.5 Poursuivre l'accompagnement de « la rénovation de la voie professionnelle »

Conclusion

Introduction

La rénovation de la voie professionnelle (RVP), mise en œuvre à partir de la rentrée 2009, vise à répondre à **deux objectifs** :

- mettre sur un pied d'égalité la formation professionnelle avec les formations générale et technologique en proposant un parcours en trois ans au lieu de quatre après la classe de troisième pour l'obtention d'un baccalauréat ;
- augmenter le nombre de jeunes possédant un baccalauréat professionnel (diplôme de niveau IV), tout en limitant les sorties sans qualification.

Elle intègre diverses innovations : parcours en trois ans, réécritures des référentiels de diplômes, nouvelles modalités d'évaluation terminales et certificatives, introduction de dispositifs d'accompagnement des élèves, délivrance de la certification BEPA dans le parcours.

La session d'examens 2012 du baccalauréat professionnel a accueilli la première cohorte de candidats ayant suivi un cursus rénové. Elle est par ailleurs caractérisée par l'arrivée d'un « double flux » de candidats, ceux issus d'un parcours rénové en trois ans et ceux qui ont suivi un parcours en quatre ans, après l'obtention du BEPA non rénové.

Enfin, **cette session est aussi marquée par une situation complexe tenant à une mise en œuvre progressive de la rénovation en fonction des spécialités de baccalauréat professionnel** : des parcours maintenus en quatre ans dans le secteur des « services » (qui englobent des effectifs d'apprenants importants) à côté de parcours en trois ans, avec ou non rénovation de l'enseignement professionnel du diplôme.

Les résultats de cette session montrent une baisse significative par rapport aux années antérieures, ce qui interroge au vu des objectifs affichés de la rénovation et légitime l'intérêt porté à l'analyse de ces résultats.

Dans sa lettre du 9 juillet 2012, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche a demandé à l'inspection de l'enseignement agricole de procéder à leur expertise, en examinant le déroulement des épreuves et l'influence des nouvelles épreuves mises en place, et en comparant les résultats des jeunes ayant suivi un parcours en trois ans avec ceux ayant suivi un parcours en quatre ans. Au delà de l'analyse des résultats d'examen, il est aussi attendu de se préoccuper du devenir des élèves et des risques de sorties sans qualification.

L'inspection de l'enseignement agricole a réalisé cette expertise a posteriori dans des conditions de temps contraint. Les évaluateurs se sont attachés à rassembler des informations nombreuses d'origines diverses, tant auprès des services de la DGER que des opérateurs en région (DRAAF-SRFD) ou de différents acteurs et à appuyer leur analyse sur des résultats chiffrés. (*Annexe 1*)

Les évaluateurs tiennent à souligner quelques **précautions méthodologiques**. De réelles difficultés sont apparues dans l'analyse des résultats, qu'il s'agisse des résultats aux examens ou du suivi des apprenants. En effet, le contexte singulier de cette session d'examens et les outils statistiques actuels limitent les possibilités d'investigation :

- grande disparité dans la nature des épreuves 2012 par rapport aux années précédentes, ainsi que des coefficients affectés aux épreuves ;
- avancement de la rénovation différent selon les spécialités de baccalauréat professionnel ;
- difficulté à identifier précisément les jeunes en parcours 3 ans/en parcours 4 ans, et en particulier ceux ayant eu des parcours particuliers : changements de voies de formation, (apprentissage), de ministère...
- absence d'outil abouti pour un suivi systématique des cohortes au niveau national.

Dans ces conditions, **les données doivent être interprétées avec prudence et les éléments d'analyse demandent à être confirmés.**

Néanmoins, au-delà de ces limites méthodologiques, l'évaluation réalisée permet de mettre en évidence des **constats significatifs**, des **premières tendances** et de dégager un ensemble de **propositions**.

1- Un constat : une baisse du taux de réussite au baccalauréat professionnel à la session de juin 2012, des différences selon les publics et les spécialités

1.1 Une forte hausse des effectifs de candidats en 2012 : le double flux

Globalement les effectifs des candidats au baccalauréat professionnel passent d'une moyenne de 16 000 candidats inscrits durant les 3 années antérieures à 30 000 en 2012, en tenant compte de toutes les conditions d'examens et de tous les publics.

En formation initiale scolaire, les effectifs sont passés d'environ 13 000 élèves en 2010 et 2011 à plus de 25 000 élèves en 2012.

Evolution du nombre d'inscrits en baccalauréat professionnel EA

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Adulte	248	339	230	229	258
Apprentis	2430	2490	2666	2705	4107
Elève	12644	12486	12743	13125	25129
FAD	165	150	196	144	226
Non scolarisé	554	530	352	329	364
	16041	15995	16187	16532	30084

(Données MISSI, DECIEA, 2012)

Cette augmentation de la population, notamment scolaire, résulte du « double flux » de jeunes provenant soit d'une 2nde professionnelle dans un parcours 3 ans, soit d'une formation BEPA (non renouvelé) dans un parcours 4 ans.

1.2 Une baisse du taux de réussite au baccalauréat professionnel à la session de juin 2012 dans l'enseignement agricole, mais qui reste supérieur à celui de 2008.

EVOLUTION	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de réussite au BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (session juin) (admis/présents)	81,3	89,2	90,2	89,8	83,1

(Communiqué de presse Enseignement agricole – juillet 2012)

Le taux de réussite (provisoire – juin) en 2012 de 83,1% montre un recul qui intervient après une forte progression à partir de 2009, avec un taux de réussite avoisinant les 90 %, en corrélation avec la mise en place de l'épreuve de contrôle. En 2012, le taux constaté reste toutefois supérieur à celui de 2008 (81,3%)

1.3 Un constat comparable pour les résultats au baccalauréat professionnel à l'éducation nationale par rapport à l'année 2011

a) Le taux de réussite du baccalauréat professionnel (session de juin) baisse également à l'Education Nationale (EN).

La diminution constatée dans l'Enseignement Agricole (EA) est légèrement supérieure à celle de l'Education Nationale : - 6,7% contre - 5,7%.

Pour la session 2012, la population à l'examen a cru de façon très significative dans l'EA et beaucoup plus fortement qu'à l'EN. Cette distinction est due au rythme différent de rénovation, l'EN ayant généralisé la mise en place de la réforme dès la rentrée 2008. Le double flux (BEP et 2nde Pro) affecte plus légèrement les effectifs de l'EN. Ainsi, dans le secteur « Production », la population a augmenté de 46% à l'Education Nationale quand elle croit de 127% dans l'Enseignement Agricole.

Dans l'EA, on observe une moindre diminution du taux de réussite en « Services agricoles » (correspondant au baccalauréat professionnel SMR) par rapport à celle constatée en « Production agricole »¹ (-1,9% contre -6,7%).

**Evolution des résultats du baccalauréat professionnel
Session de juin 2012 - Résultats provisoires
France métropolitaine et DOM hors Mayotte**

Secteur	Session de juin 2012			RAPPEL 2011			Variation		Taux en %		Ecart de taux de réussite
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	Présents	Admis	
Production	100 020	76 229	76,2	68 304	55 725	81,6	31 716	20 504	46,4	36,8	-5,4
Services	111 895	87 936	78,6	99 940	84 197	84,2	11 955	3 739	12,0	4,4	-5,6
Ensemble hors agricole	211 915	164 165	77,5	168 244	139 922	83,2	43 671	24 243	26,0	17,3	-5,7
Production agricole	23 572	19 137	81,2	10 372	9 121	87,9	13 200	10 016	127,3	109,8	-6,7
Services agricoles	5 631	5 145	91,4	5 626	5 250	93,3	5	-105	0,1	-2,0	-1,9
Ensemble agricole	29 203	24 282	83,1	15 998	14 371	89,8	13 205	9 911	82,5	69,0	-6,7
Ensemble	241 118	188 447	78,2	184 242	154 293	83,7	56 876	34 154	30,9	22,1	-5,6

Source : MEN-DEPP et MAA

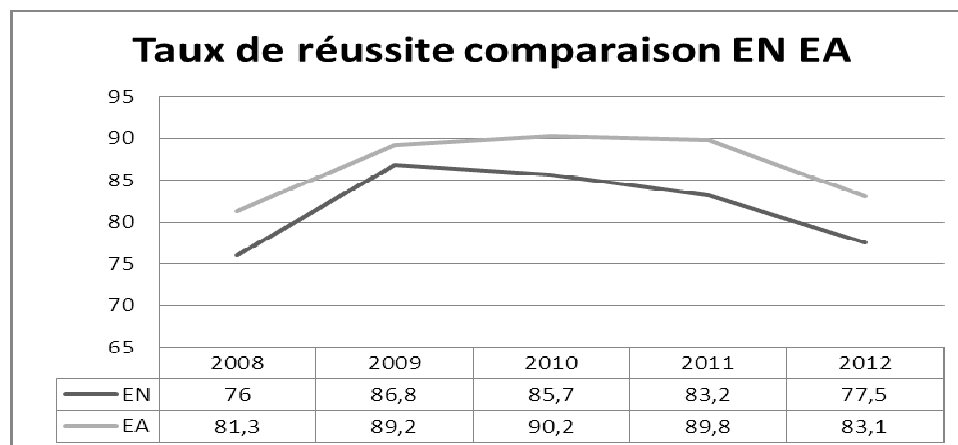
(Extrait Note d'information DEPP- juillet 2012)

b) Toutefois, le taux de réussite global de l'EA est supérieur à celui de l'EN : 83,1% contre 77,5%.

La courbe d'évolution des taux de réussite indique les mêmes tendances à l'EN et à l'EA.

Néanmoins, l'inflexion plus marquée pour l'EA en 2012 peut être liée à la première année de mise en œuvre partielle de la RVP et à la forte augmentation conjoncturelle de la population.

¹ Le secteur « Production agricole » indiqué dans les documents de la DEPP « Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance » de l'EN concerne l'ensemble des spécialités hors la spécialité « Services en milieu rural » intitulée dans le tableau : « Services agricoles ».



(d'après note d'information DEPP- Juillet 2012)

1.4 Une diminution du taux de réussite ressentie pour tous les publics dans l'enseignement agricole par rapport à juin 2011

1.4.1 Une baisse quelle que soit la voie de formation, qui ne concerne pas que les élèves

a) La baisse du taux de réussite affecte les différentes catégories de candidats, élèves, apprentis et adultes, quelle que soit la durée de formation.

Cette baisse ne concerne donc pas uniquement des élèves scolarisés ayant suivi en particulier un parcours en 3 ans ; elle touche également des apprentis, qui ont suivi des parcours très diversifiés (exemples : contrats d'apprentissage successifs, parcours CAPA puis baccalauréat professionnel, parcours intégrant un passage par la voie scolaire,...). Les candidats ayant suivi une formation pour adultes ou à distance montrent également un écart significatif.

Session Juin	2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		Ecart taux de réussite 2012 / 2011
	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Admis	% réussite	
Adultes	204	89,9	283	90,7	191	92,3	185	91,1	206	86,2	-4,9
Apprentis	1707	73,2	2049	85,5	2221	86,5	2224	86,1	3112	79,9	-6,2
Elèves	10397	83,9	11123	90,7	11410	91,2	11789	91,3	20757	84,1	-7,2
FAD	106	85,5	84	77,1	132	91,7	92	86,0	131	81,4	-4,6
Non Scolarisés	99	36,0	176	64,7	154	73,3	104	53,9	119	53,9	0,0
Totaux	12513	81,53	13715	89,35	14108	90,24	14394	89,99	24325	83,3	-6,7

(D'après données MISSI – DECIEA, 2012)

b) Néanmoins, ce taux de réussite a été sensiblement amélioré par rapport à l'année 2008 en particulier pour les apprentis.

2008	2012	Ecart 2012 / 2008
------	------	-------------------

Apprentis	Inscrits	2430	4107	1677
	Présents	2333	3897	1564
	Admis	1707	3112	1405
	% réussite	73,2	79,9	6,7
Elèves	Inscrits	12644	25129	12485
	Présents	12389	24683	12294
	Admis	10397	20757	10360
	% réussite	83,9	84,1	0,2

(D'après données MISSI –DECIEA, 2012)

1.4.2 Une baisse quel que soit le secteur d'enseignement avec quelques différences

La baisse des taux de réussite affecte également les différents secteurs d'enseignement (public, privé temps plein et rythme approprié). Ceux-ci suivent une évolution similaire même si on note une baisse plus marquée en juin 2012 pour le privé rythme approprié.

Dans ce secteur d'enseignement, le fait que de nombreuses équipes découvraient la formation de niveau baccalauréat professionnel pourrait peut-être expliquer pour partie ce constat. L'organisation des établissements en réseau avec deux premières années dans un établissement et la dernière année dans un autre, modalité fréquemment mise en œuvre dans ce secteur d'enseignement, est peut-être aussi à interroger dans la construction des parcours des jeunes et leur capacité de réussite au baccalauréat.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Ecart Juin 2012 et 2011
Public	80,3	88,2	87,9	88,5	82,4	-6,1
Privé rythme approprié	82,8	89,5	91,9	90,2	81,9	-8,2
Privé temps plein	82,4	91,1	92,4	92,1	86,2	-5,9
Total	81,53	89,35	90,24	89,99	83,3	-6,7

(D'après données MISSI –DECIEA, 2012)

1.4.3 Des disparités régionales

Des disparités dans le fléchissement global des résultats entre les deux sessions de juin 2012 et de juin 2011 sont constatées aussi bien en fonction des différents secteurs d'enseignement (public, privé temps plein et privé rythme approprié) que selon le mode de formation.

a) disparités régionales selon les secteurs d'enseignement (Annexe 2)

	Ecart moyen des taux de réussite session juin 2012/ session juin 2011	Taux de régions ayant connu une hausse ou un maintien du taux de réussite	Taux de régions ayant enregistré une baisse inférieure à l'écart moyen	Taux de régions ayant enregistré une baisse supérieure à l'écart moyen
Public	- 6,1	10,7%	35,7%	53,6%

Privé temps plein	- 5,9	21,7%	26,1%	52,2%
Privé rythme approprié	- 8,2	17,4%	30,4%	52,2%

(D'après données MISSI- DECIEA – 2012)

b) disparités régionales selon les modes de formation (initiale scolaire, apprentissage) (Annexe 3)

	Ecart moyen des taux de réussite session juin 2012/ session juin 2011	Taux de régions ayant connu une hausse ou un maintien du taux de réussite	Taux de régions ayant enregistré une baisse inférieure à l'écart moyen	Taux de régions ayant enregistré une baisse supérieure à l'écart moyen
Elèves	- 7,2	17,2%	24,2%	58,6%
Apprentis	- 6,2	17,4%	43,5%	39,1%

(D'après données MISSI- DECIEA – 2012)

Ces résultats mériteraient une analyse fine à réaliser au niveau régional, afin d'identifier les conditions particulières (recrutement, stratégies régionales, contextes particuliers d'établissement, ...) pouvant en rendre compte.

1.5 Une diminution du taux de réussite qui affecte toutes les spécialités de baccalauréat professionnel à la session de juin 2012

a) La baisse de résultats à l'examen est constatée dans toutes les spécialités, avec une hétérogénéité plus marquée entre les spécialités qu'en 2011.

Le fléchissement apparaît particulièrement net dans les secteurs « Production » et « Commercialisation ».

	AE	AP	CGEA	CGECF	GCCF	AQUA	PH	TCVA	TCVPH	TCVQPA
2011	88.1	88.9	86.59	89.9	92.13	88.73	88.93	90.56	90.71	89.04
2012	75.64	85.27	78.24	88.66	82.64	81.67	79.67	82.57	79.33	78.24
Δ	-12.46	-3.6	-11.35	-1.2	-9.4	-6.19	-9.2	-8	-11.38	-10.8

Evolution du taux de réussite entre 2011 et 2012 (juin 2012) dans différentes spécialités du baccalauréat professionnel

[D'après données MISSI, 2012]

b) La baisse de résultats en 2012 affecte les deux populations, élèves et apprentis, dans toutes les spécialités² mais avec une grande diversité d'écarts. (Annexe 4)

Les plus forts écarts constatés entre 2012 et 2011 pour les élèves vont de -14,6 en Agroéquipements à - 1,6 dans la spécialité « Canin-félin ».

Ces écarts sont également très différents pour les apprentis : de -11,4 en Productions horticoles à -2,2 en Aménagement Paysager.

La pression de sélection à l'entrée dans certaines formations peut être un élément d'explication de ces différences en fonction des spécialités.

² Excepté les apprentis canin-félin

1.6 Des résultats différents selon les parcours des apprenants à la session 2012

1.6.1 Précautions méthodologiques et périmètre de l'étude

La mission des examens a constitué un panel pour différencier les apprenants en parcours 3 ans de ceux en parcours 4 ans.³

Par comparaison sur le n° INAA, trois populations en ont été déduites (*Annexe 5*) :

- ✓ **Le cursus « parcours 3 ans »** : tous les candidats inscrits en juin 2012 en baccalauréat professionnel et inscrits en BEPA rénové en juin 2011. Cette population comprend 12 359 candidats.
- ✓ **Le cursus « parcours 4 ans »** : tous les candidats inscrits en juin 2012 et inscrits en BEPA non rénové en 2010. Cette population comprend 12 505 candidats.
- ✓ **Le cursus « parcours autre »** : candidats constatés inscrits en bac pro 2012 et ne provenant pas d'un BEPA 2010 ou 2011. Cette population comprend 4 250 candidats. Cette population non identifiée précisément compte vraisemblablement un effectif assez faible de parcours 3 ans. Ils sont majoritairement dans la spécialité « Services » et proviennent de BEP de l'EN, de CAP ou CAPA, de réorientations, etc. ...

L'identification de la durée des parcours pour les apprentis pose un problème méthodologique spécifique : diversité des parcours, inscription facultative au BEPA.

Du fait de la constitution de ce panel, les études réalisées par la Mission des examens (MEX) peuvent apporter des résultats bruts quelque peu différents d'autres résultats affichés globalement par la Mission de la stratégie et des systèmes d'information (MISSI) ou calculés selon des modalités de comparaisons différentes⁴. Néanmoins, au-delà de quelques différences marginales, les tendances constatées sont les mêmes quelle que soit la méthode utilisée.

Remarques : les candidats issus de baccalauréat professionnel Service en milieu rural (délivré uniquement dans un parcours 4 ans) ont été retirés de certains tableaux dans la suite du rapport pour permettre les comparaisons.

1.6.2 Des configurations diverses pour les parcours de formation selon l'avancement des rénovations de diplômes

La session 2012 concerne des spécialités de baccalauréat professionnel qui sont dans un état d'avancement différent de rénovation :

- Les candidats de la spécialité SMR ont tous suivi un parcours en 4 ans ;
- Dans toutes les spécialités de baccalauréat professionnel, la partie des épreuves relative au tronc commun a été rénovée à la rentrée 2010 ;
- Les spécialités suivantes ont été totalement rénovées sur le parcours en 3 ans : Aménagement paysager, Conduite et gestion de l'exploitation agricole, Agroéquipement, Technicien conseil vente;
- Deux spécialités ont été créées : Gestion des milieux naturels et faune sauvage et Laboratoire contrôle qualité ;
- D'autres spécialités ont permis le passage en parcours 3 ans sans rénovation de la partie professionnelle en classes de 1^{ère} et terminale : Gestion et conduite des chantiers forestiers, Conduite et gestion des élevages canins et félins, Production aquacole, Production horticole.

³ les candidats sont identifiés par une extraction 104 sur indexa2, c'est à dire inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel «avec un cas 10 : Standard formation en CCF » : inscription normale d'un candidat scolarisé, sans être titulaire d'un diplôme, sans redoublement.

⁴ par exemple en retirant la population des baccalauréats professionnels SMR des comparaisons ou en calculant les résultats par rapport aux inscrits ou par rapport aux présents (différence minimale entre les inscrits et les présents : 3% selon la MEX)

Une telle diversité et complexité appelle d'emblée une prudence quant à l'analyse des résultats pour la session 2012 et pour les comparaisons avec les années antérieures entre les parcours et les spécialités.

1.6.3 Un taux de réussite inférieur pour les candidats en parcours « trois ans » : une grande variabilité selon les spécialités de baccalauréat professionnel (Annexe 6)

- a) Il existe un différentiel moyen de 14% de réussite entre le parcours 4 ans et le parcours 3 ans. (selon le panel défini et hors SMR)
- b) Ce différentiel est très variable mais significatif dans toutes les spécialités du baccalauréat professionnel, quel que soit l'avancement de la rénovation.

L'écart entre les taux de réussite des candidats ayant suivi un parcours 3 ans et ceux ayant suivi un parcours 4 ans, concerne de façon indifférenciée toutes les spécialités de baccalauréat professionnel, avec néanmoins des valeurs très différentes, de 6,5% à 28,8%.

Il n'y a pas de corrélation entre l'écart constaté et l'état d'avancement de la rénovation.

Ainsi, on trouve des spécialités totalement rénovées sur le parcours 3 ans avec un fort écart (exemple : Baccalauréat professionnel TCV-AlimVS – écart 28,8%) ou un écart plus faible (exemple : baccalauréat professionnel CGEA- cheval – écart 6,5%). De même, on trouve des spécialités non rénovées sur la partie professionnelle de 1^{ère} et Terminale avec un fort écart (exemple : baccalauréat professionnel Production horticole – écart jusqu'à 26,3%) ou avec un écart plus faible (exemple : baccalauréat professionnel Elevage canin-félin – écart 6,6%).

Des effets spécifiques liés aux différentes spécialités de baccalauréat professionnel doivent être envisagés : recrutement, pression de sélection à l'entrée, régulation dans des spécialités à petits effectifs,...

- c) Il n'y a aucun écart significatif entre les résultats obtenus par les filles et ceux des garçons.

	effectif %	effectif inscrit en 4 ans	effectif inscrit en 3 ans	admis 4ans	taux de réussite final 4 ans	admis 3 ans	taux de réussite final 3 ans	écarts
TOTAL panel		11025	12285	9370	84,99%	9019	73,41%	11,57%
Filles panel	32,24%	3554	3629	3010	84,69%	2646	72,91%	11,78%
Garçons panel	67,76%	7471	8656	6360	85,13%	6373	73,63%	11,50%

(D'après données MEX- INDEXA selon panel défini – 2012)

2. Les épreuves terminales : un déroulement sans dysfonctionnements majeurs mais des tensions liées au nombre exceptionnel de candidats et à une appropriation encore incomplète des rénovations

Les informations recueillies auprès des agents responsables des examens en DRAAF-SRFD et des présidents adjoints de jury, ainsi que les procès-verbaux des différents jurys de Baccalauréat professionnel permettent une première analyse du déroulement de la session d'examens de juin 2012.

Trois observations préliminaires méritent d'être soulignées :

- D'une manière générale, les membres de jurys comme les agents en DRAAF-SRFD ne soulignent pas de dysfonctionnements majeurs dans le déroulement des différentes épreuves ou dans le fonctionnement des jurys. A cet égard, la session 2012 ne se démarque pas fortement des sessions précédentes.
- Les comptes rendus des jurys font rarement état d'une dégradation des résultats obtenus par les candidats.
- Les remarques formulées se rapportent à des aspects très divers du déroulement de l'examen et ne sont pas nécessairement en lien avec la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle.

Les principales difficultés qui sont apparues sont les suivantes :

2.1 Une forte tension en matière d'organisation et de déroulement des jurys, liée à un effectif de candidats important par rapport aux années précédentes

La gestion du double flux a parfois créé des tensions en matière organisationnelle, notamment dans les spécialités qui accueillent les plus gros effectifs : Aménagement paysager (AP), Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) ou Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA).

Dans certaines disciplines (sciences économiques, agronomie, zootechnie par exemple), la totalité des correcteurs potentiels a été convoquée, entraînant des difficultés pour assurer les remplacements nécessaires. **Il a parfois été fait appel à des enseignants au profil décalé par rapport à la compétence demandée ou n'intervenant pas en cycle terminal Bac Pro, qui de ce fait ne maîtrisaient pas toujours l'ensemble des tenants et aboutissants des épreuves. Parallèlement, la participation des professionnels, déjà délicate habituellement dans certains secteurs, n'a pas pu être assurée pour tous les postes d'évaluation.**

Par ailleurs, concernant les épreuves écrites, un nombre de copies plus important qu'à l'accoutumée a été confié à chaque correcteur. Certaines sessions d'épreuves orales ont été allongées, et le nombre de dossiers confiés à chaque examinateur pour l'épreuve E6 a été souvent jugé trop important.

2.2 Une harmonisation des jurys effective mais souvent insuffisante dans un contexte d'évolution des référentiels et des attentes des épreuves

L'ensemble des procès-verbaux mentionne la tenue de séquences d'harmonisation avant le début des épreuves, conformément aux dispositions réglementaires. Les présidents et présidents adjoints de jury ont exercé à ce niveau un rôle majeur. Ces temps d'harmonisation ont permis un rappel des textes en vigueur et une explicitation des attendus des nouvelles épreuves (en particulier E6) issues de la réforme des Bac Pro, sur la base des documents officiels. **De nombreux acteurs soulignent toutefois que ces temps d'échange s'avèrent insuffisants, particulièrement pour les examinateurs non convoqués dès le 1^{er} jour de la session (cas de nombreux professionnels). Une fraction notable des examinateurs, parfois même des équipes d'évaluateurs entières, auraient opéré en demeurant peu informée des modifications intervenues dans le cadre de la RVP.**

Les livrets examinateurs issus des sessions d'accompagnement réalisées en 2011 (pour les spécialités renouvelées ou créées) ont constitué une aide précieuse pour les examinateurs. Dans la très grande majorité des cas, les membres de jury en ont eu connaissance. Cependant, ces livrets ont parfois été remis à une partie des membres du jury, professionnels le plus souvent, le jour même des épreuves, pratique qui ne permet pas une appropriation suffisante des conditions d'examen.

Concernant la correction des épreuves écrites, les pratiques de « copies test » et l'utilisation d'indications de correction sont bien rodées et apportent satisfaction. Ainsi, les épreuves E1 (partie Expression française) et E5 ont été corrigées dans des conditions jugées tout à fait satisfaisantes. Toutefois, concernant l'épreuve E4 (mathématiques), l'arrivée tardive de modifications de correction a suscité des échanges vifs au sein des ateliers de correction.

A contrario, l'absence de grille d'évaluation est relevée et regrettée systématiquement pour la partie histoire et géographie de l'épreuve E1 et à plusieurs reprises pour l'épreuve E7 (candidats hors CCF en aménagements paysagers ou agroéquipement). **Aux dires des examinateurs, une grille d'évaluation nationale optimiserait l'harmonisation.** Par ailleurs, l'absence de grille nationale a pu conduire à la production d'une grille régionale, ce qui pose la question de la diffusion et d'utilisation de grilles non validées par l'inspection. L'utilisation de grilles modifiées par rapport à celles proposées par les notes de service a également été observée (épreuve E6). Cette pratique a légitimement dérouté certains examinateurs.

Enfin, **l'évaluation par capacités pose encore difficulté à de nombreux examinateurs.** La tendance est forte de détailler excessivement les barèmes proposés pour retrouver des éléments « objectifs », précis ou non, sur lesquels s'appuyer pour attribuer des points. Des « résistances au changement » existent bien entendu, mais la difficulté à s'approprier cette évolution majeure est manifeste. Cette évolution nécessite une phase normale d'acculturation.

2.3 Une évolution des attentes et règles d'examen encore mal intégrée, tant par certains établissements que par une partie des candidats

L'épreuve E6 est emblématique des évolutions générées par la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle et la mise en œuvre des « nouveaux » baccalauréats professionnels.

Les documents fournis par les candidats (dossiers) dans le cadre de cette épreuve sont souvent jugés insatisfaisants sur le plan de la forme, de la syntaxe, de l'expression française et de l'orthographe. Plus grave encore, **les consignes et attendus de l'épreuve sont pris en compte de façon « aléatoire » et, sur le fond, le niveau des connaissances démontrées est souvent jugé faible.** Le document présente plus souvent un descriptif qu'une véritable analyse. Enfin, les aspects économiques, quand ils sont abordés, sont traités avec difficultés.

Il apparaît que certains établissements ont mal compris la nouvelle structure de cette épreuve E6 notamment s'agissant du Bac Pro CGEA (« Pilotage de l'entreprise »), et ont donc préparé les candidats sur un schéma plus proche de l'ancienne formule.

Par ailleurs, **la barre minimale de 10/20 à l'épreuve E7 pour pouvoir bénéficier de l'épreuve de contrôle est méconnue de nombre de candidats, et sans doute de certains enseignants.**

2.4 Une épreuve de contrôle maintenant bien appréhendée, mais qui soulève encore des interrogations

Les réticences des premières années sont maintenant dépassées par la plupart des examinateurs concernant cette épreuve. Le poids de la note attribuée est bien intégré par les jurys.

Les jurys soulignent toutefois que l'immense majorité des candidats choisit les « humanités » au détriment des sujets scientifiques. Ce constat interroge en lui-même (diplôme à finalité professionnelle) et pose la question de la place des enseignants scientifiques qui sont convoqués, et qui peuvent ressentir un sentiment d'inutilité, voire d'incompréhension.

Si certains mentionnent des « écarts de maturité et d'expérience » entre les candidats en fonction de leur parcours, perceptibles notamment lors de l'épreuve de contrôle, les acteurs ne relèvent pas d'impact majeur et spécifique de la RVP sur les résultats des candidats.

Les délibérations sont conduites de façon hétérogène. Les livrets scolaires portent des appréciations jugées insuffisantes, parfois subjectives ou difficiles à interpréter.

2.5 En conclusion : Une session 2012 de l'examen du Baccalauréat professionnel qui s'est déroulée dans des conditions très particulières

Le double flux des candidats a généré une **importante mobilisation des enseignants et des moyens matériels**. La mise en place, pour les spécialités renouvelées, d'évaluations fondées sur les **capacités, modalité nouvelle que les acteurs doivent s'approprier, a été source d'incertitude et d'inconfort** pour les examinateurs comme pour les candidats et les enseignants qui les préparent à l'examen.

Pour autant, il ressort des indications transmises par les jurys et par les DRAAF-SRFD que, **grâce à l'implication de tous, les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, sans dysfonctionnement majeur, mais au prix d'un surcroît de travail important**. Les jurys ont fonctionné de façon satisfaisante. Les informations recueillies soulignent que les examinateurs ont fait preuve d'une grande conscience collective du rôle essentiel joué par chacun dans l'attribution du diplôme.

A l'issue de cette session, les jurys ne remettent pas en cause les évolutions introduites, même si des ajustements et des mesures d'accompagnement sont attendus.

3. Analyse de l'évolution des résultats : des causes variées, de nature structurelle mais aussi conjoncturelle

Pour expliquer les évolutions constatées entre 2011 et 2012, une étude plus fine des résultats peut être réalisée à partir des taux de réussite par spécialité mais surtout des moyennes obtenues par épreuve et par spécialité.

L'absence de dispositif spécifique d'évaluation basé sur l'observation généralisée du déroulement des épreuves et le risque d'un effet « année » conduisent à une certaine prudence dans l'analyse comparative des résultats et la généralisation des conclusions.

Les risques de confusions d'effets sont de fait importants puisqu'au changement de la durée de parcours de formation s'ajoutent souvent des infléchissements de contenus d'enseignement ainsi que de nouvelles modalités de certification.

Le manque d'indicateurs de dispersion des notes par épreuve ainsi que l'absence de constante dans les résultats entre spécialités ou options ne permettent pas de proposer une étude exhaustive : seules quelques tendances fortes sont mises en évidence puis analysées dans cette partie du rapport.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur la comparaison globale des résultats 2012 (session de juin) par rapport aux résultats 2011, pour l'ensemble des candidats. Puis dans un deuxième temps, les différences obtenues, en 2012, entre « les parcours en 3 ans » et « les parcours en 4 ans » sont examinées plus en détail.

3.1 Analyse des différences globales de résultats moyens entre l'année 2012 et l'année 2011 :

3.1.1 Une baisse globale des résultats relative et pas vraiment surprenante

La session d'examen 2012 apparaît comme une année particulière avec une rénovation plus ou moins importante de nombreuses spécialités de Bac Pro mais aussi la gestion d'un double flux.

Les équipes ont dû à la fois :

- ✓ **intégrer des changements de contenus** (nouveaux concepts, finalités nouvelles, orientation plus marquée vers la poursuite d'études),
- ✓ **s'approprier des dispositifs originaux** (individualisation des parcours de formation, Enseignements à l'initiative des établissements -EIE, etc.),
- ✓ **mettre en œuvre des modalités inédites de certification** (approche par capacités, épreuves modifiées, etc.),

le tout sans vision globale sur les 3 ans de formation, puisque la mise en place s'est réalisée progressivement avec un appui souvent jugé insuffisant (cf. rapports d'évaluation précédents de l'inspection de l'enseignement agricole sur la mise en œuvre de la RVP) .

Par ailleurs, **dans un certain nombre d'établissements, les équipes enseignantes ont découvert le baccalauréat professionnel** puisque de nombreuses filières ont été créées à l'occasion de la mise en place de la RVP.

Enfin **le fait de présenter de manière indifférenciée aux épreuves terminales des candidats avec deux parcours singuliers de formation (trois ans et quatre ans) a pu aussi influencer les résultats : les jurys ont évalué avec un même « niveau de référence attendu » deux publics différents.** Ceci a pu pénaliser de fait des apprenants en parcours 3 ans, qui disposent effectivement d'une moindre expérience.

De plus, l'importance du nombre de candidats lié au double flux en 2012 a conduit à mobiliser de **nombreux examinateurs peu impliqués dans la formation baccalauréat professionnel auparavant et donc peu au fait des nouvelles attentes.**

Toutefois, **cette baisse doit être relativisée**, les pourcentages de réussite restant supérieurs ou équivalents, dans la très grande majorité des spécialités, aux pourcentages observés en 2008 avant la mise en place de l'épreuve de contrôle (à la session 2009) et le début des rénovations des référentiels.

3.1.2 Un effet épreuve plus ou moins marqué

A titre illustratif, les notes moyennes concernant trois spécialités à forts effectifs sont détaillées dans le document présenté (*Annexe 8*) ; le baccalauréat professionnel SMR, non concerné par le double flux est présenté à titre de témoin.

- a) **La baisse des moyennes concerne aussi bien des épreuves terminales que des épreuves en CCF**

A quelques exceptions près, la baisse des moyennes concerne l'ensemble des épreuves (sauf E3) qu'elles soient terminales ou en CCF, dans toutes les spécialités.

Cette baisse reste dans la majorité des cas assez limitée (inférieure au demi-point), avec une exception notable pour l'épreuve E4. Il faut aussi souligner que l'évolution des moyennes concernant l'épreuve E5 apparaît la plus hétérogène selon les options et les spécialités (voir analyse plus loin).

Quelques remarques complémentaires concernant certaines épreuves peuvent être détaillées.

b) Un effet plus marqué de l'épreuve E4 (culture scientifique et technologique) (Annexe 8)

La baisse de moyenne est plus nette pour l'épreuve E4. Si l'on peut évoquer un **effet conjoncturel** avec un sujet d'épreuve terminale en mathématiques controversé, une analyse plus détaillée montre que les notes obtenues en CCF diminuent aussi dans de nombreuses spécialités (exemple dans l'option SDE E4 CCF 2011= 11,66 ; CCF 2012 = 10,62). Ce fléchissement, plus structurel, peut être lié aux **difficultés d'apprentissage rencontrées par certains apprenants dans les disciplines scientifiques** et pose les questions du recrutement dans la filière baccalauréat professionnel ou de l'adaptation des parcours mais interroge aussi sur les chances de réussite lors de la poursuite d'études en BTS.

c) Pas d'effet spécifique des épreuves professionnelles E6 et E7 (Annexe 9)

On pouvait craindre une nette baisse des résultats dans les épreuves à dominante professionnelle :

- épreuve E6 avec une épreuve totalement nouvelle dans plusieurs spécialités ;
- épreuve E7 avec des savoirs pratiques nécessitant un apprentissage dans la durée ou une certaine maturité pour les prises de décision, la modification de nombreux CCF ou la suppression des CCF prenant en compte l'avis du maître de stage.

Dans les faits, **la baisse des moyennes des épreuves E6 reste limitée**. A titre d'exemple, dans les différentes options du bac pro TCV, on ne constate pas de baisse importante des moyennes en E6 malgré la mise en place d'une épreuve terminale totalement nouvelle (basée sur l'analyse de Situations Professionnelles Vécues) et la disparition d'une partie en CCF. Une exception peut être observée dans deux spécialités du baccalauréat professionnel PH avec une baisse des résultats plus sensible.

Pour l'épreuve E7, la moyenne 2012 est systématiquement inférieure à la moyenne 2011 avec un écart de l'ordre du demi-point (la baisse n'est égale ou supérieure à 1 point que dans trois spécialités : Agroéquipements, TCV PH et TCV BVS). **Même s'il reste limité, cet écart n'est pas sans incidence sur la moyenne globale au vu du coefficient de cette épreuve et a certainement joué sur le taux de réussite, d'autant plus qu'une barre minimale de 10 à l'épreuve est nécessaire pour pouvoir bénéficier de l'épreuve de contrôle.**

3.1.3 Des différences notables entre spécialités, des hypothèses diverses

Une analyse des résultats par spécialité (hors SMR) permet toutefois de nuancer quelque peu les constats précédents et d'avancer quelques explications aux évolutions contrastées, observées entre options ou spécialités dans l'épreuve E5.

Si une analyse détaillée des causes de chaque différentiel constaté n'est pas envisageable dans le cadre de cette étude, l'évolution divergente des moyennes de l'épreuve E5 selon les options et spécialités apparaît comme un élément explicatif. En effet on constate une baisse sensible des résultats dans les spécialités ou options suivantes : CGEAVV, Agroéquipements, CG CF, TCV PH, TCV PA, TCV BVS mais une augmentation des moyennes dans deux options à forts effectifs en CGEA SDE et en Aménagements Paysagers.

Si l'on ne peut exclure un effet conjoncturel lié aux sujets 2012 de l'épreuve terminale, plusieurs hypothèses peuvent être évoquées pour expliquer ces évolutions :

- ✓ Des exigences fortes sur les attentes dans le domaine scientifique des sujets de certaines options (AE, CGEAVV),
- ✓ un changement marqué dans la nature et les exigences de l'épreuve pour trois des quatre options du bac pro TCV, avec une épreuve qui semble plus pertinente mais aussi plus difficile pour les candidats.

3.2 Analyse comparée des résultats des parcours 3 ans et 4 ans pour l'année 2012 (hors SMR) :

L'analyse comparée présentée porte sur les populations identifiées par la MEX à partir de la date d'inscription des individus au BEPA. (voir définition du panel).

3.2.1 Une réussite moindre des « parcours en trois ans » mais des différentiels de moyennes aux épreuves relativement limités

a) Il existe un écart modéré de la moyenne générale obtenue par les candidats selon leur parcours . (Annexe 7)

L'écart de la moyenne générale (hors SMR) entre les candidats en parcours 3 ans par rapport aux parcours 4 ans est de l'ordre de 0,8 points, ce qui reste relativement modeste.

Il traduit néanmoins une disparité assez grande selon les spécialités de baccalauréat professionnel : de 0,4 à 1,3 points, chiffres à mettre en relation évidemment avec les résultats à l'examen. **Ces écarts ne sont pas corrélés à l'état d'avancement de la rénovation.**

b) Les différentiels de moyenne constatés entre les deux parcours semblent assez constants quel que soit le type d'épreuves, tous baccalauréats professionnels confondus.

Si l'on peut mettre en avant une plus courte durée de formation et d'assimilation des savoirs (scientifiques comme pratiques) pour expliquer ce différentiel, on constate que **ce différentiel reste globalement limité.**

[toutes épreuves CCF : 0,7 ; toutes épreuves terminales : 0,9 ; E1 terminale « français » : 0,7 ; E4 terminale math : 0,7 ; E7 CCF : 0,69], avec toutefois un différentiel en faveur des parcours « quatre ans » un peu plus important pour l'épreuve terminale E6.

Concernant l'épreuve professionnelle E6, basée sur l'analyse de situations professionnelles vécues généralement en stage, l'âge et la maturité des apprenants sont des hypothèses à retenir pour expliquer ce différentiel plus élevé (« parcours 3 ans » : durée globale de stage plus limitée, plus grande difficulté à trouver des stages, projet professionnel moins abouti, etc.).

c) Aucun différentiel de notes et de résultats net n'apparaît à l'épreuve de contrôle, toutes spécialités confondues, entre les deux parcours. (Annexe 10)

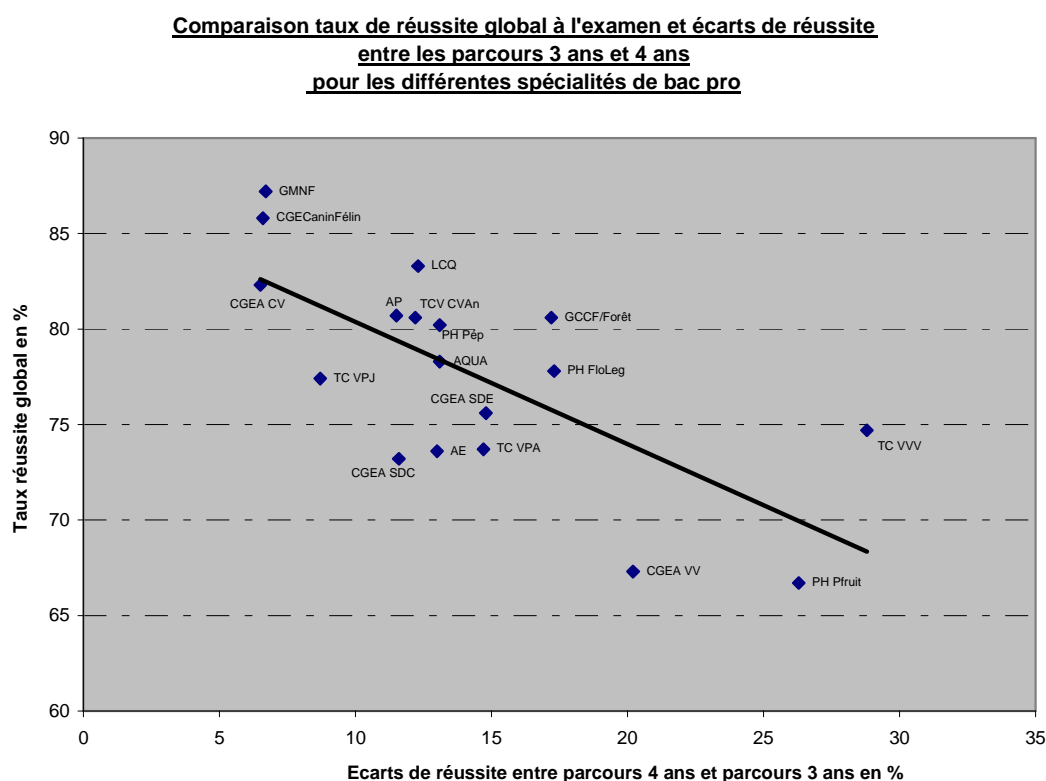
S'il y a bien eu un peu plus de candidats convoqués à cette épreuve, résultat direct d'un taux de réussite inférieur, le taux d'admission pour les deux types de parcours est resté voisin des 2/3.

Par ailleurs, ces résultats à l'épreuve de contrôle, en partie de nature professionnelle, ne permettent pas d'asseoir les hypothèses formulées précédemment relativement aux épreuves professionnelles.

3.2.2 Des différences d'écarts significatives entre les spécialités

Si un différentiel moyen de l'ordre de 14% a été mis en évidence tous bacs pros confondus, en faveur des parcours 4 ans, l'analyse spécialité par spécialité montre une gamme de variation beaucoup plus étendue : de 6,5% pour les bac pro CGEA EVV à 28,8% pour les bacs pros TCVAVS.

Le graphique ci-dessous permet néanmoins de dégager, avec quelques réserves, une tendance globale : **plus le taux de réussite à l'examen est faible, plus l'écart entre le taux 4 ans et le taux 3 ans est élevé.**



(d'après données MEX, Indexa, 2012)

Lorsque le taux de réussite à l'examen est plus faible [écarts entre les attendus capacitaires et les performances des apprenants élevés], le temps d'assimilation devient plus important pour la réussite des candidats. Si des problèmes de recrutement dans certaines spécialités (aptitudes, motivations) peuvent expliquer cette situation, on peut aussi s'interroger sur le niveau des attendus capacitaires de certaines spécialités (ex : CGEA, AE) ou sur l'efficacité du travail de préparation à certaines épreuves.

Deux spécialités d'examen ont les meilleurs résultats globaux allant de pair avec les résultats les plus satisfaisants pour les candidats en « parcours en trois ans » : il s'agit du baccalauréat GMNF, nouvellement créé, et le baccalauréat professionnel « canin-félin » non renouvelé sur la partie professionnelle pour la session 2012. Outre le fait qu'il s'agit de spécialités dont la pression de recrutement est forte, elles ont pu bénéficier **d'organisations favorables à l'harmonisation des pratiques et de modalités de régulation efficaces** (réunions, échanges, examens organisés au plan national et rôles des présidents-adjoints). Ces points ont pu constituer des éléments facilitateurs.

3.2.3 En conclusion : une origine multiple de la baisse des résultats et un différentiel entre les « parcours 3 ans » et les « parcours 4 ans » à relativiser

Trois points méritent d'être soulignés en synthèse :

- L'essentiel de la baisse relative observée en 2012 s'explique par une moindre réussite des apprenants en parcours 3 ans, mais pas seulement,
- Un effet conjoncturel 2012 ne peut être exclu (sujets d'épreuve terminale, composition 2012 des jurys, temps d'acculturation des candidats mais aussi des équipes enseignantes et des jurys aux nouvelles épreuves, ...),
- De fortes disparités sont constatées selon les spécialités ou les options : A ce titre, les CRCC et CICC⁵ qui se tiendront à l'automne pourront sans doute apporter des éléments d'explication complémentaires.

Environ les $\frac{3}{4}$ des apprenants ayant suivi un parcours en trois ans ont obtenu dès leur première tentative, leur diplôme. Plus que la remise en question du parcours trois ans, **c'est la question de la prise en compte des apprenants les plus en difficultés et plus largement celui de l'individualisation des parcours qui est posée.**

4. Flux et qualifications des jeunes : des jeunes accédant en plus grand nombre au baccalauréat

Au delà des résultats des candidats à l'examen du baccalauréat professionnel exprimés en %, il s'agit de s'intéresser au devenir et à la réalité de l'accès à la qualification des jeunes entrés en formation.

4.1 Des difficultés méthodologiques en ce qui concerne l'observation des parcours

a) La nécessité de disposer d'outils de suivi des apprenants

Deux types d'approches sont possibles :

Le suivi de flux⁶, habituellement pratiqué, livre une image globale et arrêtée à un instant ; il ne permet pas de rendre compte de la réalité des parcours individuels et donc de la capacité du système à faire réussir chaque apprenant, qui ne peut être visualisé que par un suivi de cohorte⁷.

L'enseignement agricole ne dispose pas à ce jour d'un outil abouti pour un suivi généralisé ; il se heurte à en particulier à des difficultés méthodologiques, car il est basé sur l'identification précise des apprenants. Or, l'absence d'identifiant commun à ce jour entre l'EN (INE⁸) et l'EA ainsi que l'absence d'INE pour les apprentis, ne permettent pas de suivre l'intégralité des parcours individuels.

L'absence d'outils aboutis ne permet pas aujourd'hui d'avoir une vue plus précise sur le devenir des élèves et oblige à en rester au niveau des hypothèses pour certaines analyses.

b) Une première analyse de suivi d'élèves

⁵ CRCC : Commission régionale de Coordination et de Conseil ; CICC : Commission interrégionale de Coordination et de Conseil

⁶ - Les flux d'élèves concernent les effectifs de chaque division (ou année). Ils permettent notamment le calcul des taux de passage, de redoublement et de sortie ainsi que des taux d'accès à différents niveaux-clés (niveau V, IV, etc.).

⁷ - Une cohorte se définit comme un groupe d'apprenants identifiés qui entrent en première année d'un cycle donné, au cours de la même année scolaire en vue de l'obtention d'un même diplôme. Le suivi de cohorte consiste donc à s'intéresser au parcours de chacun d'entre eux au sein d'une même spécialité à l'aide d'identifiants personnalisés.

⁸ INE : Identifiant National des Elèves

La première analyse réalisée à l'occasion de cette expertise par la DGER au niveau national constitue en fait un « suivi personnalisé » d'élèves, et ne peut être assimilé à un réel suivi de cohorte. En effet, tous les élèves n'ont pu être clairement identifiés dans la totalité du parcours. De surcroît le suivi a été effectué sur les élèves n'ayant pas changé de spécialité de la seconde à la terminale.

Il y a donc lieu de **prendre les résultats suivants avec prudence, puisqu'il ne s'agit pas d'un suivi complet de tous les élèves** entrés en formation dans un parcours vers le baccalauréat professionnel. Il a néanmoins livré des résultats intéressants en termes de tendances.

A la rentrée de 2009-2010, les flux en termes d'effectifs (élèves uniquement) étaient de 43 402 élèves en seconde professionnelle. Avec les outils actuels, seuls 29 007 ont pu être repérés et « suivis » tout au long de leur cursus en trois ou en quatre ans et cela au sein d'une même spécialité

4.2 Une première approche : une réelle élévation du niveau global de qualification des élèves à travers les « parcours trois ans »

a) Une augmentation des taux de passage des élèves en classe de première professionnelle et une probable valorisation des passerelles

En terme de flux⁹, la proportion d'élèves accédant en classe de première professionnelle passe de 60% environ avant la réforme (passage BEPA2- 1^{ère} Pro) à 69% en 2009-2010 et 78% en 2010-2011 (passage BEPA2 ou 2^{nde} Pro vers la 1^{ère} Pro). (D'après chiffres DGER)

En suivant les élèves de façon plus personnalisée depuis 2009, selon la méthodologie employée, on constate qu'environ 73% des élèves venant de 2^{nde} Pro intègrent une classe de 1^{ère}. Par comparaison, les élèves de BEPA 2 ont été seulement 51,5% à poursuivre en classe de 1^{ère} Pro.

	2009/2010		2010/2011		2011/2012		Passage 2 ^{nde} pro/1 ^{ère} pro (3 ans)	Passage BEPA2/ 1 ^{ère} pro (4 ans)
	Seconde	BEPA2	1 ^{ère} Pro		Term Pro			
	16300	12707	11854	6550	10061	5741	72,7%	51,5%
Total Elèves suivis (d'après extraction réalisée)	29007		18404		15802			

(D'après étude Mission du Contrôle de gestion – Extraction de suivi d'élèves dans le parcours baccalauréat professionnel, 2012)

Le chiffre de 73% pour les élèves venant de 2^{nde} Pro s'explique par la nécessité pour ces jeunes de poursuivre a minima en première professionnelle afin d'obtenir une certification de niveau V. De nombreux jeunes viennent également en 2^{nde} professionnelle motivés par une vision à plus long terme de leur parcours et empruntent cette voie pour « viser » un BTS.

⁹ le flux intègre des élèves changeant de filières professionnelles, entrant d'une filière autre (exemple : de la filière générale vers la filière professionnelle,...),...

Ce taux est par ailleurs minimisé, puisqu'il ne prend pas en compte les jeunes changeant de spécialités, de diplômes ou optant pour une formation par apprentissage. Ces jeunes sont pourtant vraisemblablement en nombre important, compte tenu des **nouvelles possibilités de passerelles et de constructions de parcours plus fluides autorisés par la RVP** (exemple : 2^{nde} scolaire suivi d'un contrat d'apprentissage en 2 ans, ...).

Pour les jeunes issus de BEPA 2, la grande volatilité apparente entre les élèves de BEPA2 et la première professionnelle (de l'ordre de 48%) peut être en partie expliquée par des réorientations plus nombreuses vers l'apprentissage pour des poursuites d'études en baccalauréat professionnel. De façon plus conjoncturelle, un effet complémentaire est aussi probable, en lien avec la pression d'entrée sur les classes de première en formation initiale scolaire du fait du double flux.

Tout en prenant ces résultats avec prudence compte tenu de la méthode employée, non exhaustive, cette première approche donne **une tendance qui peut être considérée comme satisfaisante** et souligne **l'aspect promotionnel des « parcours en trois ans », permettant à davantage de jeunes d'accéder à une classe de 1^{ère} de baccalauréat professionnel.**

b) Un nombre plus important de jeunes accédant au niveau IV

L'examen des flux montre **une nette amélioration des taux globaux d'accès en première professionnelle (+ 40 %)¹⁰ ainsi qu'en terminale (+ 85 %)¹¹, normale, compte tenu du double flux.**

	2007	2008	2009	2010	2011
1ère pro	15 415	15 698	16 134	30 177	22 026
Term pro	13 906	13 695	13 900	14 220	25 818

Par ailleurs, si l'on s'intéresse au « suivi personnalisé » des élèves, on observe un taux de passage de 86% en moyenne des élèves de la classe de première à la classe de terminale. Les taux sont sensiblement équivalents entre les élèves issus de 2^{nde} et de BEPA. Cela souligne que la grande majorité des élèves engagés dans le cursus vont jusqu'à l'examen et que l'obtention de la certification BEPA ne constitue pas une limitation à cette tendance.

L'élévation du niveau de qualification des jeunes apparaît bien comme une réalité.

	2009/2010		2010/2011		2011/2012		Passage 1 ^{ère} pro/ Term Pro (3 ans)	Passage 1 ^{ère} pro/ Term Pro (4 ans)
	Seconde	BEPA2	1 ^{ère} Pro		Term Pro			
	16300	12707	11854	6550	10061	5741	84,9%	87,6%
Total Elèves suivis (d'après extraction réalisée)	29007		18404		15802			

¹⁰ Passage d'une moyenne de 15 750 élèves à 22 026, représentant donc une augmentation de l'ordre de 40%

¹¹ Passage d'une moyenne de 13 900 élèves à 25 818, représentant donc une augmentation de l'ordre de 85%

Ces analyses montrent que **le nombre d'élèves admis en terminale professionnelle est en très nette augmentation** (multiplication des effectifs par un coefficient de l'ordre de 1,8, en partie conjoncturelle).

Force est de constater qu'un des principaux objectifs de la réforme de la voie professionnelle est, en la matière, atteint. En effet, malgré la baisse moyenne du pourcentage de réussite à cet examen, constatée à la suite de la session de juin 2012, et en intégrant les effets du double flux, on peut considérer que l'enseignement agricole permet à un **nombre plus important de jeunes d'accéder à un diplôme de niveau IV et à une partie de ceux-ci d'avoir la possibilité de poursuite d'études** (essentiellement en sections de techniciens supérieurs).

Pour autant cette **tendance doit pouvoir être confirmée lors des prochaines sessions d'examen**. La mise en place d'outils de suivi de cohortes donnerait également une meilleure visibilité du devenir des jeunes.

Outre l'élévation du niveau de qualification d'une bonne partie des jeunes qu'a autorisé la RVP, le devenir des ceux qui sont les plus fragiles doit être une préoccupation majeure pour atteindre également l'objectif de limitation des sorties sans qualification.

5. Propositions et perspectives

Les constats réalisés concernant les résultats d'examen du baccalauréat professionnel à la session de juin 2012 et l'analyse qui en a été faite permettent de formuler des propositions ou d'envisager des perspectives pour une meilleure réussite des apprenants.

5.1 Renforcer les outils de suivi des apprenants

- Seul le suivi de cohortes permet d'**observer la réalité des parcours des apprenants**. Cette démarche, amorcée par la DGER très récemment, n'est pas aboutie et ne livre pas encore suffisamment d'indications sur les parcours des apprenants – en particulier lorsqu'ils changent de voie de formation. Il est nécessaire de **poursuivre la mise en place de ce suivi de cohortes** en levant les obstacles qui subsistent concernant notamment les identifiants multiples et incompatibles à ce jour.
- Une des finalités de la rénovation de la voie professionnelle est de promouvoir l'accès aux qualifications de niveau III. Le **suivi de l'insertion des lauréats du bac professionnel dans les BTSA et autres formations du supérieur** revêt de ce fait une importance majeure. Les suivis actuels, réalisés par Eduter sur la base de panels, rendent compte de tendances, mais sur ce plan également, le suivi de cohortes serait plus approprié.
- Les observations réalisées au printemps 2012 ont montré que, pour les **apprentis**, les parcours conduisant à un Baccalauréat professionnel sont particulièrement diversifiés¹². Ils incluent très fréquemment une période de formation scolaire ou la préparation en amont d'un diplôme de niveau V. Leur suivi statistique pose des problèmes spécifiques. **L'importance de l'enjeu, eu égard aux politiques de développement de l'alternance** mises en œuvre au cours des dernières années, justifie la **mise en place d'un suivi statistique particulier**.

5.2 Faciliter le bon déroulement des épreuves terminales et le fonctionnement des jurys

¹² MISE EN ŒUVRE DE LA RVP DANS LES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE, ANALYSE DE L'ENQUETE - CIA PRINTEMPS 2012, note intermédiaire réalisée par Jean Pierre BARUTAUT et Pierre DELAYE au titre de l'équipe des inspecteurs à compétence FPCA, Août 2012

L'analyse du déroulement de la session d'examen 2012 a montré que certaines dispositions seraient de nature à faciliter un bon déroulement des travaux des jurys. Elles concernent notamment :

- **L'harmonisation préalable** aux corrections d'épreuves : les séquences doivent être dotées du temps nécessaire et respecter celui-ci, particulièrement lorsque des professionnels sont convoqués en cours de semaine. Par ailleurs, il est indispensable de systématiser l'envoi des livrets examinateurs à tous les intéressés en amont de la session d'examen.
- **L'implication des professionnels dans les jurys** : leur participation à l'évaluation dans les épreuves doit être pensée sur le temps long et leur travail facilité en amont de l'épreuve orale. Leur place au sein des jurys d'évaluation gagnerait ainsi à être renforcée.
- **La mise à disposition des grilles et indications de correction**, qui ne peuvent être que nationales et qui sont attendues par les évaluateurs. Les grilles proposées doivent être, dans leur contenu et dans leur forme, obligatoirement celles présentées telles que dans les notes de service de cadrage des évaluations et qui ont fait l'objet d'explications auprès des enseignants.
- **Le déroulement des délibérations** : face à l'hétérogénéité des fonctionnements des jurys, des règles opérationnelles doivent être précisées afin de garantir l'égalité de traitement des candidats. Un rappel concernant le rôle du livret scolaire du candidat et la façon de le renseigner est nécessaire.
- **Le rôle des présidents adjoints de jury** : leur rôle dans l'harmonisation des épreuves et plus généralement de régulation, en tant qu'acteurs essentiels au bon déroulement des épreuves devrait être conforté.

5.3 Favoriser une meilleure prise en compte de la diversité des apprenants et de leurs projets

- **Le processus d'orientation doit être conçu comme un continuum**, intégrant les réflexions en amont de la formation (l'orientation en fin de collège est une étape majeure) et se poursuivant tout au long du parcours. Il doit être **régulièrement alimenté par de l'information, des entretiens** avec des représentants des professions, les professeurs principaux et les équipes éducatives, des professionnels de l'orientation et de l'accompagnement des apprenants.
- L'individualisation des parcours de formation, comme toute forme de personnalisation de l'enseignement nécessite de s'appuyer sur des diagnostics concernant les compétences et aptitudes des apprenants à leur entrée en formation et d'accompagner les parcours qui leur sont alors proposés. **Les dispositifs de positionnement et d'accompagnement, s'ils sont outillés et mis en œuvre dans la formation des adultes, peinent encore à s'opérationnaliser en formation initiale. C'est un axe majeur pour le pilotage local, régional et national** de la pédagogie, qu'il s'incarne dans la formation, l'animation ou la création d'outil.
- En apprentissage, toutes les **possibilités réglementaires**, doivent être valorisées **pour ajuster les parcours engagés** (entretien des 2 premiers mois, réorientation vers un CAPA ou un BPA en fin de 1^{ère} année de Bac pro...).
- L'architecture des formations offre désormais aux apprenants, encore plus nettement qu'avant, des possibilités de se construire des parcours singuliers de formation. Encore faut-il qu'à chaque niveau de qualification, on **mobilise au sein d'un ou de plusieurs établissements au sein d'un même territoire, les dispositifs qui permettent de véritables passerelles**. Il est par ailleurs nécessaire de raisonner pour certains apprenants en difficulté d'apprentissages des **scenarii adaptés pour atteindre les compétences attendues dans un temps différent, en valorisant toutes les possibilités offertes** (passage par le CAPA, modules de remédiation

avant l'examen, adaptation de la durée du contrat d'apprentissage dans les conditions prévues par le code du travail...). L'existence au sein des EPLEFPA des trois voies de formation doit être optimisée et les passerelles entre formation initiale et continue, voie scolaire et apprentissage facilitées.

Cette notion d'ajustement des parcours en cours de formation mérite d'être davantage explorée pour les jeunes en formation scolaire, en lien avec les dispositifs de positionnement, d'accompagnement et d'orientation évoqués ci-dessus.

5.4 Clarifier la place du baccalauréat professionnel parmi les diplômes et au sein des parcours offerts par l'enseignement agricole

Un des enjeux majeurs est de concilier dans la formation baccalauréat professionnel un objectif d'insertion directe dans le monde du travail et une préparation à une poursuite d'études notamment en BTS. Le baccalauréat professionnel se positionne en effet peu à peu comme une propédeutique aux brevets de techniciens supérieurs, évolution qui doit être intégrée dans l'ensemble des réflexions.

- Sur la base des référentiels actuels, il est souhaitable de **clarifier les niveaux d'exigence, tant concernant les objectifs professionnels que concernant des compétences transversales**. L'acquisition des capacités professionnelles doit reposer sur **une bonne articulation entre les enseignements et les expériences en milieu professionnel**. Cette articulation passe notamment en formation initiale par une meilleure communication entre l'établissement et les maîtres de stage ou les maîtres d'apprentissage, que le développement d'outils numériques peut aussi faciliter.
- Par ailleurs, le **suivi des projets personnels de formation doit permettre d'organiser à l'interne une adaptation de la formation, au travers des espaces d'autonomie confiés aux établissements**. Pour les candidats à l'entrée en BTSA, un approfondissement dans ce cadre de compétences transversales (exemples : analyser, organiser la réflexion...) serait favorable à la réussite de leur projet.
- L'importance des flux d'élèves qui s'engagent dans la préparation d'un Baccalauréat professionnel peuvent entraîner une diminution significative des effectifs en baccalauréat technologique. Il paraît important de vérifier si les candidats issus de la voie technologique et de la voie professionnelle sont en situation de concurrence pour l'accès aux différents BTSA.

La rénovation du Bac Technologique STAV est par ailleurs une opportunité pour préciser la place, les spécificités et les articulations entre ces diplômes de niveau IV. Parallèlement la place respective des BP et des baccalauréats professionnels est questionnée en apprentissage.

Enfin, la rénovation du BEPA et le développement de parcours CAPA + Baccalauréat professionnel interroge les **finalités et objectifs des CAPA, en tant que certification de niveau V**.

Cela interroge également la **place de cette certification intermédiaire BEPA** délivrée dans le parcours en trois ans du baccalauréat professionnel.

5.5 Poursuivre l'accompagnement de la Rénovation de la Voie Professionnelle

- L'instauration de la nouvelle épreuve E6 au baccalauréat professionnel a bénéficié d'un accompagnement des jurys qui a permis de lever des ambiguïtés liées à la polysémie des objets que les candidats avaient à observer en stage. Il reste que sur cette épreuve et d'autres, on a pu observer des fragilités dans le **guidage de l'évaluation**. Il est donc nécessaire de poursuivre ce travail en insistant sur les critères d'évaluation des capacités attendues.

- Les équipes d'enseignants et de formateurs des EPLEFPA doivent pouvoir se **professionnaliser quant au suivi de parcours personnalisés**. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des leviers potentiels que constituent les dispositifs
 - de formation (continue mais aussi initiale pour une acculturation rapide),
 - d'animation régionale et nationale autour du pilotage pédagogique par les équipes de direction,
 - d'accompagnement des équipes, notamment par le Système national d'appui (SNA)

Ces dispositifs ne seront véritablement efficaces que s'ils **mobilisent par ailleurs les acquis de la recherche** en sciences de l'éducation et de la formation.

Conclusion

L'ensemble des constats et analyses proposés montrent que **cette session d'examen 2012 du baccalauréat professionnel apparaît singulière à plus d'un titre :**

- effectif élevé de candidats avec un double flux, correspondant à deux types de publics différents,
- mise en œuvre de la rénovation inachevée et parcours 3 ans pas réellement stabilisé,
- modifications substantielles des référentiels (tant de formation que de certification), nouvelles épreuves d'évaluation et attentes.

Compte tenu de l'ampleur de ces évolutions, **il n'est pas surprenant de constater des résultats différents de ceux des années antérieures.**

A ce stade de la mise en œuvre de la réforme, il n'est **pas possible de formuler des conclusions définitives**. L'analyse permet toutefois de dégager un ensemble de constats.

La session 2012 est marquée par une baisse, relative, du taux de réussite par rapport aux années antérieures et par un différentiel de résultat entre des candidats identifiés en parcours 3 ans et ceux en parcours 4 ans. Cependant, le taux de réussite de cette session 2012 demeure légèrement supérieur à celui de 2008 (avant la mise en place de l'épreuve de contrôle) et **un nombre plus élevé de jeunes est amené en classes de terminales, pouvant ainsi accéder au baccalauréat.**

L'objectif d'égalité de dignité du baccalauréat professionnel par rapport aux autres baccalauréats, en le délivrant en trois ans, est aujourd'hui reconnu par les jeunes et leurs familles. Le fait de pouvoir amener plus de jeunes au baccalauréat et de permettre des poursuites d'étude vers le BTSa constituent également des objectifs à atteindre au mieux. Tous ces éléments répondent à une **demande sociale forte d'élévation du niveau de formation.**

Les résultats de la session 2012 ne permettent pas de remettre en cause la RVP, dont le déploiement n'est pas achevé. L'atteinte des objectifs initiaux suppose de poursuivre, à tous les niveaux, les évolutions engagées.

Un des enjeux majeur est d'accompagner les jeunes, notamment les plus fragiles, dans leur orientation et dans le déroulement de leur parcours, d'identifier **les solutions à mettre en œuvre face à leurs besoins et de leur proposer des réponses individualisées et un parcours adapté**. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour **atteindre l'objectif de limitation des sorties sans qualification.**

L'ensemble des dispositifs proposés doit être mieux valorisé. Cela implique un nécessaire **temps d'acculturation des évolutions proposées** contextuelles et structurelles, pour l'ensemble des acteurs. La question de la formation, tant initiale que continue, des enseignants et des autres personnels des équipes pédagogiques et éducatives est également posée au regard des nouvelles exigences de construction des apprentissages.

A un autre niveau, la réflexion sur la **place relative des différents diplômes** de niveau V (CAPA), IV et III, et sur leur **positionnement respectif dans les parcours de formation** doit être poursuivie.

Enfin, le manque d'outils disponibles au niveau national pour réaliser une observation précise des parcours des apprenants constitue aujourd'hui une limite à l'analyse proposée. La **mise en place d'un suivi de cohorte, complétée par une étude des sorties sans qualification, des taux d'insertion et des poursuites d'études** (inscription et résultats obtenus à l'issue des formations engagées) éclairerait utilement les décisions futures.

Annexe 1

Protocole d'évaluation

1- Recueil et analyse des résultats statistiques à l'examen :

Demandes formulées auprès des services (POFE-MEX, MISSI, MCG)¹³ : Résultats et traitement statistique.

Résultats globaux, par épreuves, par spécialité, par type de composante de l'enseignement agricole (temps plein public, privé, rythme approprié),...

2- Analyse des procès verbaux d'examen

Correction des épreuves écrites terminales.

Epreuves orales terminales.

3- Questionnaires auprès des responsables examens des SRFD :

La gestion « du double flux » et la participation des examinateurs : (« professionnels » compris), difficultés particulières rencontrées ?

l'harmonisation des épreuves :

- durée,
- valorisation, intérêt
- rôle des présidents et présidents adjoints de jury

le fonctionnement du jury

le déroulement des épreuves :

- correction des épreuves écrites E1,E4
- correction de l'épreuve professionnelle E5
- déroulement de l'épreuve E6
- épreuve de contrôle

les délibérations

les outils mis à disposition :

- distribution du livret E6 à tous les examinateurs ? utilisation ?
- grilles de correction d'écrit ?
- grilles d'évaluation d'oral ?...

Appréciation globale portée sur le déroulement de cette session

Autre...

4- Analyse de flux et de suivi d'apprenants

Demande formulée auprès de la MCG : flux.

5- Remontées de présidents adjoints de jurys ou d'inspecteurs après les examens de juin.

¹³ POFE-MEX Sous direction des politiques de formation et d'éducation - Mission des examens ; MISSI : Mission de la stratégie et des systèmes d'information ; MCG : mission du contrôle de gestion

Annexe 2

Nombre d'admis, taux de réussite et écarts des taux de réussite sessions juin 2011 et 2012 selon le secteur d'enseignement au niveau régional pour l'ensemble agricole (Production agricole et Services agricoles)

(Session Normale des examens de l'enseignement agricole)

Bac Pro

Régions	Public		Public		ECART	Privé rythme approprié		Privé rythme approprié		ECART	Privé temps plein		Privé temps plein		ECART
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2012 / 2011	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2012 / 2011	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2012 / 2011
	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Ecart	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Ecart	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Ecart
Alsace	203	92,3	325	83,3	-8,9						15	75,0	10	76,9	1,9
Aquitaine	369	89,1	569	79,7	-9,4	210	88,2	297	77,6	-10,7	300	97,4	539	91,7	-5,7
Auvergne	339	89,7	646	86,6	-3,1	81	87,1	140	84,3	-2,8	80	92,0	123	86,0	-5,9
Basse-Normandie	190	87,6	392	81,2	-6,4	355	92,0	504	83,6	-8,4	77	82,8	152	72,0	-10,8
Bourgogne	371	88,5	642	81,7	-6,9	160	93,0	231	79,9	-13,1	126	96,9	148	88,6	-8,3
Bretagne	293	88,5	494	83,6	-4,9	331	91,9	636	80,1	-11,8	845	93,6	1250	88,9	-4,7
Centre	298	83,9	652	75,4	-8,6	141	82,9	244	79,0	-4,0	172	91,5	256	80,8	-10,7
Champagne-Ardenne	219	88,7	369	74,1	-14,6	73	93,6	84	74,3	-19,3	87	92,6	147	79,0	-13,5
Corse	17	89,5	34	77,3	-12,2								2	100,0	
Franche-Comté	220	85,9	381	85,6	-0,3	152	91,0	225	78,1	-12,9	102	87,9	161	87,5	-0,4
Guadeloupe	39	69,6	64	77,1	7,5	33	84,6	55	84,6	0,0			3	100,0	
Guyane	20	90,9	30	73,2	-17,7						2	100,0			
Haute-Normandie	190	84,4	320	82,1	-2,4	89	92,7	93	73,2	-19,5	51	86,4	76	72,4	-14,1
Île-de-France	236	84,3	336	78,3	-6,0	42	93,3	125	85,0	-8,3	65	80,3	198	78,6	-1,7
Languedoc-Roussillon	215	89,2	352	77,2	-12,0	90	93,8	154	79,8	-14,0	293	88,8	352	80,9	-7,9
La Réunion	49	86,0	52	73,2	-12,7	40	75,5	58	69,1	-6,4	16	66,7	26	89,7	23,0
Limousin	253	85,8	479	84,2	-1,6	28	93,3	30	96,8	3,4	1	50,0	6	66,7	16,7
Lorraine	248	89,5	416	80,5	-9,1	107	95,5	182	79,1	-16,4	76	90,5	97	83,6	-6,9
Martinique	71	96,0	74	83,2	-12,8	28	96,6	6	100,0	3,5	2	100,0	2	100,0	0,0
Mayotte	15	100,0	14	100,0	0,0										
Midi-Pyrénées	414	91,6	785	83,7	-7,9	75	91,5	173	80,5	-11,0	261	92,6	369	85,4	-7,1
Nord-Pas-de-Calais	256	87,1	395	84,0	-3,0	56	88,9	157	81,4	-7,5	322	94,7	598	87,2	-7,5
Nouvelle-Calédonie															
Pays de la Loire	429	92,9	723	87,0	-5,9	552	90,1	910	84,8	-5,2	850	95,4	1223	89,0	-6,5
Picardie	164	83,7	298	75,3	-8,4	158	80,6	248	77,0	-3,6	67	90,5	103	75,7	-14,8
Poitou-Charentes	302	89,9	580	83,5	-6,4	319	93,0	460	83,8	-9,2	91	92,9	97	82,2	-10,7
Polynésie française	8	72,7	29	78,4	5,6										
Provence-Alpes-Côte d'Azur	261	88,2	614	87,7	-0,5	89	84,0	262	85,3	1,4	77	78,6	152	81,7	3,2
Rhône-Alpes	630	90,4	1114	86,7	-3,7	443	91,5	945	85,7	-5,8	445	90,3	837	89,3	-0,9
Total	6319	88,5	11179	82,4	-6,1	3652	90,2	6219	81,9	-8,2	4423	92,1	6927	86,2	-5,9

(Données MIISI – DECIEA, 2012)

Annexe 3

Nombre d'admis, taux de réussite et écarts Apprentis et Elèves au niveau régional (Ensemble agricole)

(Session Normale des examens de l'enseignement agricole)

Bac Pro

Régions	Apprentis		Apprentis		Ecart	Elève		Elève		Ecart
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2012 / 2011	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012	2012 / 2011
	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Ecart	Admis	% réussite	Admis	% réussite	Ecart
Alsace	115	90,6	137	85,1	-5,5	102	95,3	194	82,2	-13,1
Aquitaine	120	90,9	152	76,8	-14,1	743	91,7	1223	84,4	-7,3
Auvergne	23	88,5	30	85,7	-2,8	401	89,9	786	85,9	-4,0
Basse-Normandie	77	87,5	137	69,9	-17,6	537	90,3	892	82,8	-7,4
Bourgogne	139	81,3	250	82,0	0,7	514	94,1	763	82,6	-11,6
Bretagne	102	87,2	122	83,0	-4,2	1350	92,9	2241	85,6	-7,3
Centre	101	81,5	236	72,2	-9,3	478	87,1	872	79,1	-8,0
Champagne-Ardenne	55	83,3	85	61,2	-22,2	320	92,5	509	79,4	-13,1
Corse						17	89,5	34	77,3	-12,2
Franche-Comté	123	82,6	188	83,9	1,4	348	90,6	576	83,6	-7,0
Guadeloupe	11	78,6	13	92,9	14,3	50	72,5	106	79,1	6,6
Guyane			6	100,0		20	90,9	24	68,6	-22,3
Haute-Normandie	82	89,1	93	83,8	-5,3	235	86,4	374	77,3	-9,1
Île-de-France	128	80,0	180	77,9	-2,1	197	88,3	462	82,1	-6,3
Languedoc-Roussillon	59	89,4	69	83,1	-6,3	519	89,8	781	79,1	-10,7
La Réunion	11	100,0				93	76,9	136	74,3	-2,5
Limousin	44	80,0	55	68,8	-11,3	236	87,7	453	87,3	-0,5
Lorraine	154	86,0	208	76,2	-9,8	267	96,7	476	83,1	-13,7
Martinique	7	77,8	6	100,0	22,2	92	97,9	74	83,2	-14,7
Mayotte						15	100,0	14	100,0	0,0
Midi-Pyrénées	57	86,4	74	77,9	-8,5	669	92,9	1236	84,1	-8,8
Nord-Pas-de-Calais	166	85,1	206	82,4	-2,7	454	94,2	923	86,0	-8,2
Nouvelle-Calédonie										0,0
Pays de la Loire	177	89,9	253	83,8	-6,1	1612	93,8	2569	87,8	-6,0
Picardie	87	78,4	80	75,5	-2,9	291	86,1	552	76,0	-10,1
Poitou-Charentes	81	90,0	89	79,5	-10,5	628	92,2	1044	84,3	-8,0
Polynésie française						8	72,7	29	78,4	5,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	72	91,1	166	89,3	-1,9	338	85,4	846	85,6	0,3
Rhône-Alpes	233	89,6	277	89,4	-0,3	1255	91,8	2568	87,1	-4,7
TOTAL	2224	86,1	3112	79,9	-6,2	11789	91,3	20757	84,1	-7,2

(Données MIISI – DECIEA, 2012)

Annexe 4

Taux de réussite pour les élèves et apprentis en fonction des spécialités de 2008 à 2012 et les écarts entre 2012/2011 et 2012/2008¹⁴

		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Ecarts 2012/2011	Ecarts 2012/2008
Agroéquipement	App	59,4	80,7	75,2	80,3	69,3	-11,0	10,0
	Elève	79,0	89,5	91,7	91,6	77,0	-14,6	-2,1
Aménagement Paysager	App	73,4	84,5	85,5	86,8	84,6	-2,2	11,2
	Elève	80,0	89,5	91,8	90,9	85,9	-5,0	5,8
CGEA	App	70,3	82,3	83,9	82,8	71,5	-11,3	1,2
	Elève	81,5	88,4	87,2	88,1	79,6	-8,5	-1,8
CG Elevage Canin Félin	App	91,4	97,3	100,0	88,7	90,9	2,2	-0,5
	Elève	82,3	93,7	95,7	90,0	88,4	-1,6	6,1
CG Chantiers Forestiers	App	82,0	93,5	95,1	91,7	86,5	-5,2	4,6
	Elève	84,8	92,0	92,1	92,4	81,8	-10,6	-3,0
Productions Aquacoles	Elève	74,8	95,7	92,6	88,3	81,5	-6,8	6,7
Productions Horticoles	App	80,6	84,3	90,9	93,2	81,8	-11,4	1,2
	Elève	74,6	87,8	88,7	88,8	79,4	-9,4	4,8
Tech-conseil vente animalerie	App	78,2	96,1	97,1	91,6	86,7	-4,9	8,5
	Elève	85,9	88,8	89,0	92,6	82,0	-10,6	-3,8
Tech-conseil vente produits horti/jardin	App	85,1	95,7	96,8	95,0	85,7	-9,3	0,6
	Elève	86,4	92,0	92,4	90,3	79,4	-10,9	-7,0
Tech-vente conseil-Q P A	App	70,5	92,2	93,5	87,3	83,9	-3,4	13,5
	Elève	77,3	85,7	87,7	89,8	77,7	-12,1	0,4

[D'après données MISSI, 2012]

¹⁴ Le tableau montre l'évolution des taux de réussite élèves et apprentis, pour les dix spécialités dont les effectifs sont suffisamment significatifs sur les 4 années pour supporter une comparaison ; pour les « Productions aquacoles », seuls les élèves ont été retenus.

Annexe 5

Etablissement d'un panel de candidats d'après INDEXA : **Isolement de candidats ayant suivi un parcours 3 ans** **et ceux ayant suivi un parcours 4 ans.**

examen	parcours autre	parcours 3 ans	parcours 4 ans	total
Bac Pro/Agroéquipement	87	663	440	1190
Bac Pro/Aménagements paysagers	544	2773	2057	5374
Bac Pro/CGEA/Elev valorisation cheval	163	396	755	1314
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante cultures	87	565	534	1186
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante élevage	252	3175	2186	5613
Bac Pro/CGEA/Vigne Vin	73	345	234	652
Bac Pro/Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	51	415	264	730
Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers	66	399	315	780
Bac Pro/GMNF	124	693	431	1248
Bac Pro/Labo contrôle qualité	80	315	162	557
Bac Pro/Productions aquacoles	15	132	97	244
Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	30	87	75	192
Bac Pro/Productions horticoles/Produc. florales légum.	156	816	540	1512
Bac Pro/Productions horticoles/Productions fruitières	7	18	11	36
Bac Pro/Services en milieu rural	2145	3	3459	5607
Bac Pro/Tech cons vte prod jardin	51	294	196	541
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Prod alim	159	612	290	1061
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Vins et spiritueux	27	47	21	95
Bac Pro/Tech. conseil-vente en animalerie	133	611	438	1182
total	4250	12359	12505	29114

(Données MEX INDEXA - 2012)

« Les candidats sont identifiés par une extraction 104 sur indexa2,c'est à dire inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel «avec un cas 10 : Standard formation en CCF » : inscription normale d'un candidat scolarisé, sans être titulaire d'un diplôme, sans redoublement.

Origine des parcours autres : pour ces candidats, le dernier diplôme mentionné obtenu a été repéré : La plupart des candidats n'ont mentionné aucun diplôme ou le brevet des collèges et pour ces candidats, il est probable qu'ils ont effectué une seconde générale avant d'entrer en cycle baccalauréat professionnel (2350) ; 1100 candidats sont en baccalauréat professionnel avec un BEP de l'EN. »

Annexe 6

Taux de réussite en fonction de la durée des parcours 3 ans ou 4 ans et selon les spécialités (baccalauréat professionnel - session juin 2012)

examen	total inscrits	total admis	total ajournés	taux de réussite tout parcours	taux de réussite parcours autre	taux de réussite parcours 3 ans	taux de réussite parcours 4 ans	différentiel 4ans-3ans
Bac Pro/Agroéquipement	1190	876	282	73,6%	71,3%	68,6%	81,6%	13,0%
Bac Pro/Aménagements paysagers	5374	4418	748	82,2%	80,7%	77,5%	89,0%	11,5%
Bac Pro/CGEA/Elev valorisation cheval	1314	1082	183	82,3%	84,7%	77,8%	84,2%	6,5%
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante cultures	1186	868	271	73,2%	67,8%	68,0%	79,6%	11,6%
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante élevage	5613	4244	1204	75,6%	73,0%	69,7%	84,5%	14,8%
Bac Pro/CGEA/Vigne Vin	652	439	170	67,3%	69,9%	58,8%	79,1%	20,2%
Bac Pro/Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	730	626	80	85,8%	86,3%	83,1%	89,8%	6,6%
Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers	780	629	130	80,6%	84,8%	72,7%	89,8%	17,2%
Bac Pro/GMNF	1248	1088	111	87,2%	90,3%	84,3%	91,0%	6,7%
Bac Pro/Labo contrôle qualité	557	464	82	83,3%	87,5%	78,4%	90,7%	12,3%
Bac Pro/Productions aquacoles	244	191	44	78,3%	66,7%	73,5%	86,6%	13,1%
Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	192	154	34	80,2%	83,3%	73,6%	86,7%	13,1%
Bac Pro/Productions horticoles/Produc. Florales légum.	1512	1176	308	77,8%	78,2%	70,8%	88,1%	17,3%
Bac Pro/Productions horticoles/Productions fruitières	36	24	7	66,7%	71,4%	55,6%	81,8%	26,3%
Pro/Tech cons vte prod jardin	541	419	105	77,4%	72,5%	74,5%	83,2%	8,7%
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Prod alim	1061	782	214	73,7%	73,0%	69,1%	83,8%	14,7%
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Vins et spiritueux	95	71	20	74,7%	85,2%	61,7%	90,5%	28,8%
Bac Pro/Tech. Conseil-vente en animalerie	1182	953	200	80,6%	82,7%	75,3%	87,4%	12,2%
total	23507	18504	4193	77,8%	82,9%	71,8%	85,9%	14,1%

(D'après données MEX- INDEXA 2 selon panel défini et Hors SMR - 2012)

Annexe 7

Moyenne générale des notes en fonction de la durée des parcours 3 ans ou 4 ans et selon les spécialités (examen du baccalauréat professionnel - session juin 2012)

examen	moyenne générale autre	moyenne générale parcours 3 ans	moyenne générale parcours 4 ans	différentiel 4ans - 3 ans
Bac Pro/Agroéquipement	10,5	10,3	10,9	0,6
Bac Pro/Aménagements paysagers	11,4	10,9	11,6	0,7
Bac Pro/CGEA/Elev valorisation cheval	11,6	10,9	11,3	0,4
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante cultures	10,9	10,5	11,1	0,6
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante élevage	11,0	10,6	11,3	0,7
Bac Pro/CGEA/Vigne Vin	11,0	10,1	11,1	1,0
Bac Pro/Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	12,1	11,0	11,8	0,8
Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers	10,9	10,3	11,1	0,8
Bac Pro/GMNF	11,7	11,1	11,5	0,4
Bac Pro/Labo contrôle qualité	11,9	11,1	11,9	0,8
Bac Pro/Productions aquacoles	10,4	10,4	11,3	1,0
Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	11,4	10,5	11,5	1,0
Bac Pro/Productions horticoles/Produc. florales légum.	11,0	10,4	11,4	0,9
Bac Pro/Productions horticoles/Productions fruitières	11,0	10,0	11,1	1,1
Bac Pro/Tech cons vte prod jardin	10,9	10,7	11,2	0,6
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Prod alim	10,9	10,4	11,1	0,7
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Vins et spiritueux	12,2	10,4	11,7	1,3
Bac Pro/Tech. conseil-vente en animalerie	11,8	10,7	11,6	0,9
total	11,4	10,6	11,4	0,8

(Données MEX INDEXA selon panel défini et Hors SMR - 2012)

Annexe 8

Nombre de points obtenus par un candidat (CCF) qui aurait eu la note moyenne à chaque épreuve pour trois options à forts effectifs (d'après une simulation réalisée par MISSI, septembre 2012)

Option CGEA SDE (épreuves identiques et mêmes coefficients entre 2011 et 2012 ; double parcours : trois ans et quatre ans en 2012)

Epreuve	2011			2012		
	Coef (ccf+ET)	Notes sur 20	Notes coefficientées	Coef (ccf+ET)	Notes sur 20	Notes coefficientées
E1	4 (1+3)	≈10.14	40.55	4 (1+3)	≈9.88	39.53
E2	1 (1+0)	10.36	10.36	1 (1+0)	10.27	10.27
E3	1 (1+0)	13.47	13.47	1 (1+0)	13.39	13.39
E4	4 (2.5+1.5)	11.90	47.6	4 (2.5+1.5)	10.11	40.47
E5	2 (0+2)	9.45	18.9	2 (0+2)	11.03	22.06
E6	3 (0+4)	11.29	33.87	3 (0+4)	10.83	32.49
E7	5 (5+0)	11.9	59.50	5 (5+0)	11.33	56.65
Total E5+E6+E7	10		112.27	10		111.20
Total	20		224.25	20		214.86

Option TP 2011 et AP 2012 (épreuves et coefficients différent entre 2011 et 2012 ; double parcours : trois ans et quatre ans en 2012)

Epreuve	2011			2012		
	Coef (ccf+ET)	Notes sur 20	Notes coefficientées	Coef (ccf+ET)	Notes sur 20	Notes coefficientées
E1	4 (2+2)	10.53	42.11	4 (1+3)	10.26	41.05
E2	1 (1+0)	10.66	10.66	1 (1+0)	10.42	10.42
E3	1 (1+0)	13.68	13.68	1 (1+0)	13.46	13.46
E4	4 (2+2)	10.91	43.65	4 (2.5+1.5)	9.74	38.96
E5	3 (0+3)	10.83	32.49	2 (0+2)	11.65	23.3
E6	4 (1+3)	≈10.98	43.94	3 (0+4)	10.67	32.01
E7	3 (3+0)	12.71	38.13	5 (5+0)	12.48	62.40
Total E5+E6+E7	10		114.56	10		117.71
Total	20		224.67	20		221.60

Option SMR (épreuves identiques, mêmes coefficients entre 2011 et 2012 ; parcours en trois ans en 2012)

Epreuve	2011			2012		
	Coef	Notes sur 20	Notes coefficientées	Coef	Notes sur 20	Notes coefficientées
E1	4 (1+3)	10.46	41.85	4 (1+3)		42.6
E2	1 (1+0)		10.93	1 (1+0)		10.87
E3	1 (1+0)		12.96	1 (1+0)	12.99	12.99
E4	3 (0.5+2.5)		≈ 44.99	3 (0.5+2.5)		38.5
E5	3 (1.5+1.5)		≈ 34.75	3 (1.5+1.5)		33.31
E6	3.5 (0.5+3.5)		42.83	3.5 (0.5+3.5)		≈ 42.95
E7	4.5 (4.5+0)		≈ 58.39	4.5 (4.5+0)		55.98
Total E5+E6+E7	11		133.96	11		132.25
Total	20		≈244.69	20		≈ 237.20

Annexe 9

Résultats par épreuve

Doc 1 : Moyennes épreuve E6 différents baccalauréats professionnels (uniquement session juin pour 2012)

Spécialités où épreuve E6 est identique en 2011 et 2012

Spécialités du bac pro		2011		2012	
		Nbre candidats	Moy E6	Nbre candidats	Moy E6
Canins félins	CCF	287	13.41	727	13.11
	ET	286	10.69	723	10.12
CGEA VV		387	11.03	677	11.01
CGEA SDC		647	10.97	1235	10.94
CGEA SDE		2541	11.29	5678	10.83
CGEA EVC		961	10.65	1359	10.67
Aqua	CCF	143	8.85	243	9.61
	ET	142	10.7	240	10.44
PH pépi	CCF	97	10.52	193	8.94
	ET	104	11.14	200	11.61
PH flo-leg	CCF	639	9.9	1524	9.51
	ET	668	11.13	1569	10.88
PH fruits	CCF	13	12	32	10.81
	ET	15	11.33	32	7.13

(d'après le tableau « Moyenne épreuves bac pro 2011-2012 », MISSI)

Doc 2 : Moyenne de l'épreuve E6 (2011 et 2012) de différentes spécialités du baccalauréat professionnel TCV (uniquement session juin pour 2012)

Spécialités où l'épreuve E6 a été modifiée entre 2011 et 2012

	2011			2012
	Ccf (coef)	ET (coef)	Moy E6 simulée ¹ (coef)	Moy E6 (ET, coef 3)
TCV P Horti	10,91 (0.5)	11.5 (3.5)	11.42 (4)	11.09
TCV P.Alimt	10.01 (0.5)	11.6 (3.5)	11.40 (4)	11.54
TCV BVS	9.16 (0.5)	12.37 (3.5)	11.96 (4)	12.24
TCV Animalerie	12.81 (1)	11.74 (2) 9.34 (3)	11.11 (6)	10.67
Paysager	10.92 (1)	11.05 (3)	≈11 (4)	10.67
Agroéquipements	11.75 (1)	11.65 (3)	11.65	11.4

(d'après le tableau « Moyenne épreuves bac pro 2011-2012 », MISSI)

[¹ : Moy E6 simulée : en prenant la note moyenne à chaque partie de l'épreuve]

Doc 3 : Moyennes épreuve E5 différents baccalauréats professionnels
(uniquement session juin pour 2012)

Spécialités du bac pro	2011		2012	
	Nbre candidats	Moy E5	Nbre candidats	Moy E5
Canins félins	288	10.66	729	9.99
CGEA VV	378	10.32	695	8.37
CGEA SDC	648	11.2	1242	11.36
CGEA SDE	2533	9.45	5701	11.03
CGEA EVC	967	11.84	1361	10.76
Agroéquipements	475	8.5	1174	6.95
CGCF	384	9.79	778	6.94
Aqua	142	9.17	246	9.1
PH pépi	106	10.08	203	10.71
PH Flo-Leg	650	9.52	1540	9.86
PH fruits	14	10.21	32	9.91
TCV animalerie	498	10.11	1178	10.98
TCV P horticoles	265	11.74	541	9.5
TCV P Alimt	381	10.87	1049	8.87
TCV BVS	51	12.02	102	10.43
Paysager (TP/AP)°	2600	10.83	5394	11.65
LCQ			552	9.55
GMNF			1218	10.96

(d'après le tableau « Moyenne épreuves bac pro 2011-2012 », MISSI)

Doc 4 : Moyennes épreuve E7 différents baccalauréats professionnels
(uniquement session juin pour 2012)

Spécialités du bac pro	2011		2012	
	Nbre candidats	Moy E7	Nbre candidats	Moy E7
Canins félins	290	12.8	729	12.75
CGEA VV	379	11.74	673	11.15
CGEA SDC	583	12.09	1169	11.26
CGEA SDE	2471	11.9	5655	11.33
CGEA EVC	929	12.15	1361	11.84
Agroéquipements	486	13.72	1177	12.15
CGCF	382	13.1	775	12.64
Aqua	141	12.28	244	12.07
PH pépi	99	13.25	194	13.2
PH Flo-Leg	667	13.4	1557	12.94
PH fruits	16	13.75	32	13.13
TCV animalerie	486	12.6	1183	11.82
TCV P horticoles	268	13.5	543	12.2
TCV P Alimt	383	12.61	1032	12.01
TCV BVS	51	12.88	94	11.88
Paysager (TP/AP)°	2621	12.71	5389	12.48
LCQ			552	12.29
GMNF			1215	10.86

(d'après le tableau « Moyenne épreuves bac pro 2011-2012 », MISSI)

Annexe 10

Taux de présents à l'épreuve de contrôle et proportion d'élèves admis après la deuxième délibération en fonction des parcours 3 ans et 4 ans et selon les spécialités (examen du baccalauréat professionnel – session juin 2012)

examen	% présents autre	% présents parcours 3 ans	% présents parcours 4 ans	% admis autre	% admis parcours 3 ans	% admis parcours 4 ans
Bac Pro/Agroéquipement	28%	29%	23%	65%	57%	67%
Bac Pro/Aménagements paysagers	12%	22%	11%	66%	56%	52%
Bac Pro/CGEA/Elev valorisation cheval	10%	18%	12%	69%	64%	64%
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante cultures	13%	17%	17%	78%	66%	67%
Bac Pro/CGEA/Syst à dominante élevage	8%	16%	13%	47%	60%	71%
Bac Pro/CGEA/Vigne Vin	13%	21%	15%	44%	75%	70%
Bac Pro/Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	0%	25%	13%	ns	73%	58%
Bac Pro/Gestion et conduite de chantiers forestiers	21%	33%	21%	79%	66%	78%
Bac Pro/GMNF	9%	20%	16%	55%	68%	63%
Bac Pro/Labo contrôle qualité	4%	16%	9%	100%	63%	53%
Bac Pro/Productions aquacoles	29%	24%	14%	75%	68%	38%
Bac Pro/Productions horticoles/Pépinières	31%	26%	20%	56%	68%	60%
Bac Pro/Productions horticoles/Produc. florales légum.	25%	30%	21%	63%	58%	68%
Bac Pro/Productions horticoles/Productions fruitières	40%	41%	33%	100%	43%	100%
Bac Pro/Services en milieu rural	10%	0%	12%	69%	ns	68%
Bac Pro/Tech cons vte prod jardin	26%	27%	17%	58%	61%	66%
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Prod alim	18%	28%	19%	58%	64%	65%
Bac Pro/Tech conseil vente alimentation/Vins et spiritueux	8%	18%	10%	50%	63%	100%
Bac Pro/Tech. conseil-vente en animalerie	15%	25%	13%	79%	66%	67%
total	12%	22%	14%	66%	61%	66%

(Données MEX- INDEXA, selon panel défini, 2012)